

République Française
 Département ILLE ET VILAINE
 Arrondissement Fougères-Vitré
Commune de Lécousse

**Délibération du Conseil Municipal
 Séance du Vendredi 15 Mai 2020**

Signature de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
22	9	21

L'an 2020, le 15 Mai à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lécousse s'est réuni à la salle Hermine de Lécousse, sous la présidence de Monsieur MARBOEUF Bernard, Maire, Conseiller Régional, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 06/05/2020 et affichés à la porte de la Mairie le 06/05/2020.

A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Bernard MARBOEUF, Maire, Conseiller Régional, Anne PERRIN, Daniel TANCEREL, Mylène LE BERRIGAUD, Adjointes ; Noël DEMAZEL, Sébastien ETIENNOUL, Paul MUGNIER, Jean-Pierre ROGER, Martine SUPIOT, Conseillers municipaux.

Excusé(s) : Anne AUFFRET (pouvoir à M. le Maire), Jean-Yves CHAUVEL, (pouvoir à M. le Maire), Hubert COUASNON (pouvoir à Sébastien ETIENNOUL), Evelyne FEUVRIER (pouvoir à Noël DEMAZEL), Maryvonne FEVRIER (pouvoir à Martine SUPIOT), Magali FONTAINE (pouvoir à Sébastien ETIENNOUL), Roland FOUGERAY (pouvoir à Noël DEMAZEL), Anne-Sophie GAUTIER (pouvoir à Anne PERRIN), Judith GUEFFEN (pouvoir à Mylène LE BERRIGAUD), Patrick LECAUX, Joseph PELLE (pouvoir à Daniel TANCEREL), Clotilde RAITE (pouvoir à Anne PERRIN), Myriam TOUCHARD (pouvoir à Daniel TANCEREL).

Secrétaire de séance : Martine SUPIOT

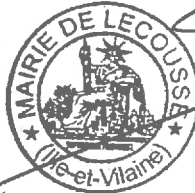
Objet de la délibération n°2020_030 – Crédits et tarifs scolaires 2020/2021

Mme Perrin présente les propositions de crédits scolaires et tarifs périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021.

Après examen, le Conseil municipal valide à l'unanimité les crédits et tarifs proposés par la commission et repris au tableau ci-annexé.

Ces dépenses et recettes sont prévues en section de fonctionnement du budget principal.

Pour extrait conforme au registre,
 Lécousse, le 18/05/2020
 Bernard MARBOEUF
 Maire, Conseiller Régional,



Annexe à la délibération n°2020_030 - Crédits et tarifs scolaires 2020/2021

Crédits scolaires		Tarifs 2020/2021
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur)	Fournitures scolaires par enfant de Lécousse en maternelle ou primaire	30,60 €
	Arbre de Noël - Maternelle par enfant de Lécousse	8,00 €
Ecoles publiques et privées de Lécousse	Manuels scolaires en école primaire Matériel pédagogique en école maternelle (par classe)	127,00 €
	Photocopies : base 1/enfant/jour scolaire + 10 % forfait administration	0,012 €
	Fournitures multimédia : - logiciels (par classe) - consommables (par classe maternelle) - consommables (par classe primaire)	24,00 € 24,00 € 46,80 €
Ecoles publiques et privées (Lécousse ou extérieur) aide versée aux écoles	Classes de découverte (par enfant de Lécousse) - pour une semaine - par jour avec hébergement - par jour sans hébergement	note 1 4,80 € 3,45 €
	note 1 aide versée directement aux familles de Lécousse pour un séjour d'une semaine	35,00 €
	collèges-lycées aide aux voyages scolaires (1 par cycle)	50,00 €
Facturation aux familles		
SERVICES PERISCOLAIRES GROUPE SCOLAIRE MONTAUBERT	Temps du soir en élémentaire : études surveillées et/ou garderie	1,75 €
	Garderie : - enfant de Lécousse - enfant autre commune	0,90 € 1,00 €
	Temps du midi - pause méridienne : repas et garderie - enfant de Lécousse - enfant autre commune	4,30 € 4,60 €
	Repas adulte	4,80 €

Bernard MARBOEUF
Maire
Conseiller Régional

